

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2021

\*\*\*\*\*

Convocations adressées le 19 novembre 2021

\*\*\*\*\*

## ORDRE DU JOUR

- **Lancement marché : Réfection de la toiture de l'Ecole**
- **Projet éolien sur le territoire de la Commune de Vézannes**
- **Stérilisation des chats**
- **Proposition d'achat d'une parcelle (bois)**
- **Remplacement de la secrétaire**
- **Devis tontes : stade**
- **USV : versement de la 2<sup>ème</sup> part**
- **Infos et questions diverses**

*L'an deux mil vingt et un et le vendredi vingt-six novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire à dix-neuf heures trente minutes, sous la présidence de Mme Aline GALLY, Maire.*

Etaient présents : Mrs Vincent AHÜ, Francis PARENT, Adjoints ;  
Mmes Brigitte BARBIER, Sandra FEVRE, Séverine GIORZA ;  
Mrs Bruno BROUSSEAU, Pascal FEVRE, Yves POMMIER ;

Absents excusés : Mme Isabelle DOMINJON (pouvoir à Aline GALLY)

Absents : M. Mickaël BROUSSEAU

Secrétaire : M. Vincent AHÜ



### **LANCEMENT MARCHÉ : Réfection de la toiture de l'Ecole :**

*Visa Préfecture le :*

*Le Maire présente au Conseil Municipal la proposition du maître d'œuvre, Laurent SUINOT, l'estimation des travaux de réfection de la toiture de l'Ecole pour un montant de 208 124 € HT, soit 249 748.80 € TTC.*

*L'interrogation du maintien ou non du clocher de l'école se pose, sachant que l'estimation ne prévoit pas le maintien du clocher.*

*Après débat et délibération pour le lancement du marché et le maintien ou non du clocher, le Conseil Municipal décide à 7 Pour, 3 Contres et 0 abstention pour la validation de l'estimatif actuelle avec enlèvement du clocher et autorise le Maire à lancer le marché.*

### **PROJET EOLIEN SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE VEZANNES :**

*Visa Préfecture le :*

*Le Maire informe le Conseil Municipal que l'enquête publique liée au projet éolien sur le territoire de la commune de Vézannes est terminée. Le Conseil Municipal doit se prononcer sur ce projet.*

*Après débat et délibération, le Conseil Municipal à 6 Pour, 0 Contre et 4 Abstentions se prononce favorablement au projet éolien de la Commune de Vézannes.*

### **STERILISATION DES CHATS :**

*Visa Préfecture le :*

*Le Maire rappelle à l'Assemblée l'historique des campagnes et modalités de stérilisation des chats en partenariat avec l'association « 30 millions d'amis ».*

*Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reprendre une campagne de stérilisation à hauteur de 500 € annuel.*

### **PROPOSITION D'ACHAT D'UNE PARCELLE DE BOIS :**

*Visa Préfecture le :*

*Le Maire informe le Conseil Municipal que Mme Eva LEPAGE souhaite vendre sa parcelle de bois et taillis cadastrée en section B n°755 de 18a 50ca au lieu-dit « Champs Pigeon » pour 560 €.*

*Le Conseil Municipal se prononce favorablement à cet achat et autorise le Maire à engager la procédure auprès du notaire pour l'acquisition de cette parcelle.*

## **REMPLACEMENT DE LA SECRETAIRE :**

Visa Préfecture le :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'après entretien avec 2 candidates, le Maire annonce le recrutement d'une secrétaire pour le remplacement provisoire de l'actuelle secrétaire pour raison de santé. Le Conseil Municipal se prononce favorablement à l'adhésion au service intérim du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Yonne afin de réaliser ce recrutement.

## **DEVIS TONTES : Stade, parc de jeux et allée du cimetière :**

Visa Préfecture le :

Le Maire informe le Conseil Municipal que sur 5 demandes de devis, 2 réponses nous sont parvenues :

- David Paysage : 5 040.- € TTC
- RH Paysage : 3 960.- € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement pour le devis de RH Paysage.

## **USV : versement de la 2<sup>ème</sup> part :**

Visa Préfecture le :

Suite aux modalités de versement de la subvention à l'USV, décidées précédemment, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement au versement de la 2<sup>ème</sup> part de subvention soit 1000.-€ restant.

## **INFOS ET QUESTIONS DIVERSES**

\* **Point sur le budget** : Le Maire informe le Conseil Municipal du bilan provisoire du budget 2021.

\* **Maintenance des bornes incendies** : La 3CVT et le Syndicat des Eaux proposent d'assurer la maintenance des bornes incendies.

\* **Devis défibrillateur** : Le Maire informe le Conseil Municipal que la demande d'un achat groupé auprès de la 3CVT est restée sans réponse.

\* **Compte rendu conseil d'école** : Le Maire informe le Conseil Municipal de la remarque d'un parent d'élève sur la difficulté de stationner sur la Rue Haute pour déposer les enfants.

\* **Logements – rue du Chapiteau** : Le Maire informe le Conseil Municipal d'un mail reçu de l'ADMR qui sollicite la municipalité pour le changement d'un chauffe-eau et d'un accès PMR pour faciliter l'accès à la porte d'entrée de l'appartement. Le Maire propose la création d'une rampe. Différents devis seront demandés en ce sens.

\* **Panneaux photovoltaïques** : Le Maire informe de la prise de contact d'une entreprise qui prospecte des terres agricoles pour installer des panneaux photovoltaïques.

\* **Noël des enfants** : Le Noël des enfants aura lieu le dimanche 19 décembre à 17h à la salle des loisirs. Le pass sanitaire sera obligatoire.

\* **Dossier Rû des Noues** : Le Maire informe le Conseil Municipal des devis reçus pour la réfection des ponts et propose que cela soit inscrit en investissement au budget 2022.

\* **Fossés rue de Besançon** : M. Yves POMMIER fait remarquer de la mauvaise situation des fossés pour la circulation rue de Besançon entre la Grande Rue et la Rue Haute. Le Maire précise que ce problème avait déjà été soulevé par la commission voirie et chemins. Ce problème sera étudié pour le budget 2022.

La séance a été levée à 22h20.



le 29 novembre 2021

Le Maire,

Aline GALLY